

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19093 - 74ÈME ANNÉE

Législatives partielles : le programme de Gilles Leperlier et Jessie Caro

« Aux côtés de La Réunion et des Réunionnais »



Jessie Caro et Gilles Leperlier.

Gilles Leperlier et Jessie Caro ont présenté hier leur programme à la presse. Il s'articule autour de 7 points : développement durable, gouvernance, développement économique, pouvoir d'achat-fiscalité, emploi, formation-éducation et santé-famille.

A trois semaines du premier tour de la législative partielle dans la 7e circonscription, les choses sont maintenant claires. Depuis vendredi, la liste des 13 candidats est connue. L'heure est maintenant au débat d'idées. La campagne électorale est en effet le moment d'une campagne d'explication autour d'un projet.

Depuis hier, les militants ont désormais entre les mains un support concret des propositions présentées par Gilles Leperlier, candidat soutenu par le PCR, et sa suppléante, Jessie Caro.

Renoncer à la carrière de Bois-Blanc

Il s'agit tout d'abord d'être « aux côtés de La Réunion ». C'est dans ce cadre que les candidats proposent des mesures structurantes s'appuyant sur trois piliers : développement durable, gouvernance et développement économique.

Dans le développement durable, il s'agit notamment de la lutte contre le changement climatique, l'autonomie énergétique, le sauvetage de la filière canne, la valorisation de cultures traditionnelles et du tri sélectif des déchets. À ce sujet, une proposition concerne spécifiquement la 7e circonscription : renoncer à la carrière de Bois-Blanc. La semaine dernière, Gilles Leperlier avait expliqué les raisons de ce choix dans un communiqué adressé aux médias.

Les propositions dans la gouvernance contiennent une demande exprimée de longue date : une personne, un mandat, une indemnité. Une autre priorité est de permettre aux lois d'être adaptées à la réalité réunionnaise.

Dans le domaine du développement économique, le programme des candidats propose des mesures permettant aux entreprises de créer des emplois, et de se défendre face à une concurrence mondialisée.

Augmenter les retraites

L'autre partie du programme vise à apporter des réponses à l'urgence sociale. Elle se décline en quatre piliers.

C'est tout d'abord le pouvoir d'achat avec comme mesure phare la revalorisation des aides sociales, des petites retraites et des salaires pour atteindre un niveau juste et décent.

Concernant l'emploi, Gilles Leperlier et Jessie Caro défendent notamment l'idée de la création de deux grands services d'intérêts public dans l'environnement et l'aide à la personne. Le programme prévoit également des mesures pour favoriser l'emploi des Réunionnais à La Réunion.

Pour Gilles Leperlier et Jessie Caro, le rôle essentiel de la formation et de l'éducation est tout d'abord d'anticiper les besoins en main d'œuvre dans les prochaines années pour que des Réunionnais puissent être capables d'y ré-

pondre. Le programme propose également une allocation d'autonomie de 700 euros par mois pour les étudiants, quelles que soient les ressources des parents.

Sauver l'hôpital de Saint-Louis

Dans le domaine de la santé, les candidats proposent l'extension de la CMU en relevant le plafond de revenus. Une autre priorité est le suivi à domicile des personnes porteuses de handicap et de nos aînés. Cela s'accompagne du développement d'un réseau de centres de santé de proximité pour les maladies nécessitant un suivi prolongé. L'extension à 20 semaines pour tout le monde est également au programme. Enfin, pour la région Sud, c'est la mobilisation pour sauver les hôpitaux de Saint-Louis et de Cilaos.

Fort de ce programme, les candidats et les militants vont donc animer le débat d'idées dans la 7e circonscription. Cette position est conforme à une ligne : le rassemblement des Réunionnais autour d'un projet fait par et pour les Réunionnais.

M.M.

In kozman pou la rout

« Komans par gouvèrn shé ou, avann gouvèrn lo péi »

Kozman-la, biensir la pa in provèrb mé kékshoz ou i antann tanzaot. Mi souvien moin l'avé antann sa dann in zéléksyon dann in péi i apèl l'Espagne. In gro kandida té i di kozman moin la mark an-o la par raport in n'ot gro kandida. Dann d'ot ka, mi ansouvien bien néna bien lontan in profésèr fransé-latin-grèk té i fé tranm anou si tèlman li lété sévèr sof k'in zour nou a romark son madam téi téroriz ali-l'èrla nou la pans li lété pa tro lézitime pou fé tranm anou lonm fèye. Aprésa moin la antann bann gran politik, mèm bann gran militèr, final de kont té z'otmadam té i komann azot. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé.

Ouverture de l'audience sur les Chagos à la Cour internationale de justice

«Nou ti embark kouma bann zanimo»

Les auditions sur les Chagos ont commencé hier à la Cour internationale de justice (CIJ) à La Haye, aux Pays-Bas. Cette audience est rendue possible par le soutien du gouvernement mauricien, qui a permis à la cause chagossienne d'être à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU. La Cour est saisie d'une question de respect du droit international, la séparation de l'archipel des Chagos de Maurice à la veille de la décolonisation de nos voisins. Le témoignage d'une des déportées a été bouleversant.



C'est tout d'abord le Premier ministre de Maurice qui s'est exprimé. Puis Maurice d'abord, avec l'allocution de SAJ. Puis, Maurice a eu trois heures pour défendre ses arguments. «Lors des négociations initiales d'Indépendance, Maurice était contre le détachement de l'archipel des Chagos, affirme sir Anerood Jugnauth. Mais, face à cette opposition, Harold Wilson a convaincu sir Seewoosagur Ramgoolam que Maurice n'aura pas son indépendance si les Chagos restent rattachés à Maurice.», rapporte «L'Express». C'est à la suite de cette séparation que le gouvernement britannique a autorisé la construction de la base

militaire américaine de Diego Garcia et a organisé la déportation de tous les habitants des Chagos vers Maurice et les Seychelles. Après les interventions de deux avocats de Maurice, c'est une Chagossienne, Liseby Elysée, qui a été entendue. Son intervention a été projetée sur un grand écran dans la salle d'audience : «Elle raconte la vie à Chagos, là où elle vivait heureuse avec sa famille jusqu'au jour où l'administrateur britannique leur dit qu'ils doivent quitter l'île. Ils embarquent sur un navire dans le noir pour venir à Maurice. «Nou ti embark kouma bann zanimo. Mo ti ansint, mo zenfan finn mor lor sa bato la», raconte-t-elle en larmes.», précise

«L'Express».

Me Philippe Sands, avocat de Maurice a ensuite repris sa plaidoierie : «La puissance coloniale reconnaît son traitement inhumain des Chagossiens, indique Me Philippe Sands. Aulieu d'une relocalisation, la puissance coloniale propose des "heritage visits". «On est le 3 septembre 2018, pas l'Afrique du 19e siècle. Les Chagossiens ne veulent pas de visite, ils veulent retourner chez eux», affirme Me Philippe Sands qui conclut en ces termes : ««L'archipel des Chagos est une colonie du 21e siècle. Nous vous invitons de mettre une fin immédiate à cette honteuse situation qui dure depuis 50 ans. Aucun pays ne veut être une colonie. Ni Maurice, ni le Royaume-Uni.»

Ce fut alors au tour de la Grande-Bretagne de s'exprimer. L'audience se déroule jusqu'au 6 septembre. Puis ultérieurement, la Cour internationale de justice rendra son avis qui, selon le professeur André Oraison, ne peut qu'aboutir qu'à la condamnation de la Grande-Bretagne.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Saint-André

Au cœur de l'Île rayonne la route de Salazie !



Le Département vient de ressortir de ses tiroirs le projet de la route des hauts de l'Est. L'objectif étant, selon la Collectivité, de proposer une alternative à la RN2, régulièrement bouchonnée pour relier Saint-Denis, et d'accompagner le développement économique, agricole et touristique des mi-pentes ! Cessons de rêver un instant et revenons sur terre pour parler d'une autre route, bien réelle celle-là, la RD 48, route de Salazie dont la gestion incombe à cette même Collectivité. Salazie qui a pour devise « Au cœur de l'Île rayonne » !

La végétation luxuriante de part et d'autre de cet axe particulièrement fréquenté - l'unique voie desservant le Cirque - et le relief pittoresque, ne doivent pas cacher la réalité : La majeure partie du tronçon de 15 kilomètres, allant du Pont de la Rivière-du-Mât au Pont de la Savane, est d'une dangerosité extrême, avec d'un côté la falaise, de l'autre les gorges de la rivière. Ce qui, par conséquent, devrait nécessiter une attention particulière et un entretien régulier de la part de la Collectivité qui en a la charge. Visiblement, c'est loin d'être le cas.

Des travaux de sécurisation côté montagne ont été, certes, réalisés, au cours de ces dernières années.

Des portions de mur en gabion ont été construites, et le Tournant Z a fait l'objet d'aménagement, en 2015. En revanche, pour ce qui est du côté en surplomb de la Rivière-du-Mât, on repassera. C'est l'abandon total, ou presque. En témoigne la vétusté des parapets.

À certains endroits, faut surtout ne pas être atteint d'acrophobie. Et on a du mal à imaginer que ces ouvrages à l'état de vestiges dont certains dateraient de l'époque du maire et conseiller général, André Fontaine (1953 - 1972), Contrôleur de Travaux des Ponts et Chaussées - soient destinés à protéger les usagers et stopper éventuellement un véhicule - en cas d'accident ou dérapage - à basculer au fond du lit de la rivière qui se trouve à 40, 100, voire 200 mètres en contrebas. Rappelons que cette route mène à l'un des plus beaux villages de France et 4^e village préféré des Français. Tout en sachant que la portion de 7 kilomètres de la RD 48, allant du Pont de la Rivière-du-Mât au Pont de l'Escalier, fait partie de la Commune de Saint-André.

Les accidents mortels qui se sont produits sur cet axe - Ils sont nombreux, et Dieu merci, il n'y en a pas eu, ces derniers temps - sont tous survenus pratiquement dans les mêmes circonstances, la chute des véhicules dans le lit de la rivière. Et

à chaque fois, s'est posée l'éternelle question de l'efficacité de ces murets de protection. Les usagers qui empruntent régulièrement cette départementale peuvent le constater, outre les trous béants dans les parapets, des tronçons entiers sont dans un état de délabrement extrême, recouverts de limon, et atteignent à peine 40 centimètres de haut, alors que la réglementation exigerait une hauteur de 80 centimètres au minimum. C'est la preuve du peu d'intérêt porté par la Collectivité à la sécurité des 5 à 6000 usagers quotidiens de cet axe routier.

Si dans l'immédiat, des investissements importants sont souhaitables et nécessaires pour réduire les risques sur l'actuel itinéraire, la fragilité de cet axe et sa dangerosité constante nécessitent qu'une réflexion soit sérieusement menée et des solutions envisagées pour parer à toute éventualité, et assurer l'accès au Cirque en toute sécurité, de façon pérenne. Une catastrophe comme celle survenue à Cilaos en début d'année - ou même pire - n'étant pas à exclure. Y-a-t-on pensé ?

Rappelons qu'au cours des années 60-70, deux gigantesques éboulis survenus, l'un à hauteur du PK 10, l'autre au Tournant Z, avaient atteint le lit de la rivière, et isolé à chaque fois Salazie du reste du monde pendant plusieurs jours. Les dégâts causés à la route, par les crues de la Rivière-du-Mât, au niveau du Pisse en l'air-Pont de l'Escalier, avaient également marqué les esprits, tout comme ceux constatés en 1998, aux environs du Voile de la Mariée, où la route s'était effondrée. Pour ne citer que ceux-là. La Nature est toujours à l'œuvre. Ne l'ignorons pas.

Paul Dennemont

Ouverture hier des Pourparlers de Bangkok

L'ONU appelle à avancer dans l'application de l'Accord de Paris

« Sur fond des vagues de chaleur, de feux de forêts, de sécheresses et d'inondations records à travers le monde, les gouvernements organisent une réunion supplémentaire à Bangkok pour préparer les directives de mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le changement climatique. Les lignes directrices sont nécessaires pour que l'Accord de Paris fonctionne de manière équitable et transparente pour tous.

Après un processus de négociation de deux ans, les directives de mise en œuvre devraient être adoptées lors de la conférence annuelle sur le climat, la COP24, qui se tiendra à Katowice, en Pologne, en décembre.

Alors que les pourparlers ont fait de modestes avancées, la réunion de Bangkok est notre dernière chance avant la COP24 d'accélérer les négociations.

« En mettant à profit les progrès accomplis, les pays doivent maintenant franchir une étape décisive pour préparer l'issue ambitieuse et équilibrée dont nous avons besoin à Katowice », a déclaré Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de l'ONU Changements climatiques, lors d'une conférence de presse le lundi 3 septembre.

Sans passer par cette étape de préparation d'un texte de négociation officiel sur les lignes directrices de mise en œuvre, atteindre le succès à la COP24 s'avèrera difficile.

« Il sera donc essentiel pour les négociateurs à Bangkok de concevoir un texte solide qui pourra servir de base pour les négociations finales à Katowice, et être transformé en directives finales de mise en œuvre de l'Accord de Paris, à la COP24. Dans cette perspective, les

textes qui rendent compte des progrès réalisés à ce jour ne sont pas encore suffisamment pointus », a déclaré Mme Espinosa.

« Avec seulement six jours supplémentaires de négociations à Bangkok, l'ONU Changements climatiques coordonne soigneusement les demandes pour apporter un appui sans faille aux pays dans l'accomplissement de cette mission essentielle », a-t-elle ajouté.

Très techniques par nature, les directives de mise en œuvre sont nécessaires pour suivre les progrès de l'action climatique. Parmi ces actions figurent notamment des dispositions pour faire face aux répercussions climatiques tels que les sécheresses ou les inondations, ainsi qu'un soutien urgent pour permettre aux pays en développement de contribuer à l'action climatique.

Elles sont également essentielles pour déterminer si les émissions sont réduites à un rythme suffisamment ambitieux pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris de limiter l'augmentation de la température mondiale à moins de 2°C, et aussi près que possible de 1,5°C au cours de ce siècle. Il est important de noter que ces recommandations sont également nécessaires pour rendre les institutions de l'accord pleinement opérationnelles au-delà de la COP24.

Vers «un nouveau multilatéralisme»

« Chaque année, les effets du changement climatique s'aggravent. Cela signifie que chaque année, les plus pauvres et les plus vulnérables, qui n'ont presque en rien contribué au problème, souffrent

d'avantage », a souligné Mme Espinosa.

« Achever de mettre au point les aspects pratiques de l'Accord de Paris, et déverrouiller des mesures concrètes en faveur du climat en mettant en place les lignes directrices de mise en œuvre, représente une occasion unique pour le processus multilatéral et la société dans son ensemble de s'attaquer à un problème mondial, tout en ne laissant personne de côté », a-t-elle souligné.

De nombreux événements à venir durant cette période précédant la COP24 indiquent clairement que non seulement de nombreux acteurs économiques, mais aussi la société civile, les villes et les régions cherchent à accélérer l'action climatique. De plus en plus de ces acteurs alignent leurs visions stratégiques sur les objectifs de l'Accord de Paris.

« Les gouvernements dirigent incontestablement le processus de lutte contre le changement climatique. Mais ils ne peuvent pas relever le défi seuls et ils ont besoin du soutien de tous ces acteurs. Cela mène progressivement à un nouveau multilatéralisme, plus inclusif, pour faire face au changement climatique, désormais de plus en plus manifeste », a déclaré Mme Espinosa.

Les Semaines du Climat 2018 en Afrique, en Asie et en Amérique latine, le Sommet mondial sur l'Action Climatique à San Francisco à la mi-septembre et la Semaine du Climat à New York vers la fin septembre, pour n'en citer que quelques-uns, sont autant d'événements qui rassemblent à la fois les gouvernements et les entités non-Parties autour du changement climatique.

Oté

In gran bout Bangkok lé riskab disparète l'ané 2030

I paré bann rényoné i yèm bien Thaïland, pou sak i gingn alé bate karé dann péi-la. In moun la di amoin li yèm tout la-ba : kisoï bann lotèl, kisoï bann tanpl boudist, kisoï bann marché, kisoï la mode, kisoï bann zorkidé é tutti-quantì... Mèm in pé la parl amoin bann masaz thaïlandéi ral azot bien, konm la boks thaï.

An touléka, i paré son kapital sé in bèl bébète la vil : dis milyonn moun i antass laba kisoï dann grat-syèl, kisoï dann ti-kaz, kisoï dan la kaz normal. Mé néna désèrtin zafèr ou i aprann mèm a distans, mèm kan ou i pran pa l'aviyon pou alé dann vil la : in vil obèz dsi in éskélète ti marmaye konm bann savan lo péi i di sa par zot mèm. Kosa i vé dir sa ozis ?

Sa i vé dir lo vil lété bati dsi in bann ban lo sab, in mète sinkant otèr, é konm la fé in takon gratsyèl si tèlman lour é konm la tir d'lo dann bann galri ébin la vil i dsann. Pa in bonpé : zis inn-dé santimète shak ané, mé fors a fors lo vil i koul. Dizon mèm si èl lé bien armé pou défann aèl avèk 2600 kilomète kanal do lo, avèk sak i fo pou tir d'lo otan k'i pé, lo vil konm moin la mark an-o la lé ménasé toulbon.

L'ané 2010 gouvèrnman la fé in plan pou ésèye sov son kapital mé kan l'ané 2014 l'armé la fé in kou d'éta, lo bann shantyé l'arété pars biensir la di sa i kout tro shèr si tèlman la vil la arkomans désann. Tazantan ziska 40 % la vil lé inondé sirtou bann kartyé popilèr, la pa bann kartyé rish. Zordi gouvèrnman i pans v'ariv sov moityé d'la vil. Sa i vé dir in moityé va pran l'fon dan in ka konmsa mi sipoz sa sé pa in kékshoz i konsol bann demoun Bangkok.

Troi séktanm la ouvèr dann Bangkok lo kap 24, apré sète la spass Paris épi sak la spass dann Marok. Mi koné pa kosa i sava di laba. Mi koné pa si d'moun va oir la vi an roz aprés, mé mi dout pars la pa lo sèl vil lé ménasé, néna in bonpé d'ot ankor é l'moun alor ? Réfijyé klimatik i atann azot pa plis, pa moins.

Justin